



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 66665

## Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le statut des directeurs d'école. Des négociations entre le ministère et les syndicats de l'enseignement élémentaire auraient récemment été entamées sur ce dossier. Il faut dire que, depuis plusieurs années, tous les symptômes d'un grand malaise sont réunis : les directeurs d'école sont de plus en plus souvent confrontés à des enfants qui ont des problèmes familiaux, sociaux et d'apprentissage, leurs responsabilités sont de plus en plus importantes, ils ne sont pas assez « déchargés ». Leurs missions ont évolué sans que leur statut suive. Du même coup, la désaffection pour ces postes est réelle, 4 500 postes vacants auraient été recensés par les syndicats. Il lui demande si le Gouvernement a arrêté ses propositions et ce qu'il compte faire pour permettre à ces personnels d'assumer les tâches qui leur incombent et endiguer cette crise des vocations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Sarre](#)

**Circonscription :** Paris (6<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66665

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er octobre 2001, page 5519